

Le destin ordinaire de l'école

Loin des affrontements médiatiques, enseignants et élèves façonnent jour après jour les instruments d'apprentissage du monde.

Sur les rives du lac Léman, l'école vit un psychodrame infini. Son rôle, sa fonction, son sens tourmentent les esprits, nourrissent les opportunités politiques, arment les groupes de pression. Les élections cantonales sont proches et tout est bon pour déstabiliser les conseillers d'Etat en place. C'est tout ou rien à la barbe de l'art consommé du compromis helvétique. Au risque de la caricature et de la guerre de religion.

Les réformes entreprises sont réduites à quelques slogans. Le socio-constructivisme devient un gros mot. La pédagogie de la découverte, une escroquerie. Sans parler «des terroristes» de l'apprentissage centré sur l'élève. De l'autre côté, les opposants se résument volontiers à l'envie d'autorité, de savoirs bien faits, dans une nostalgie surannée d'ordre et discipline, en uniforme bleu foncé, culotte pour les garçons et jupe pour les filles. Et quand les raccourcis s'épuisent, on invoque la science. Il y a toujours un professeur québécois pour découvrir le bonheur de l'école efficace. La banalité du propos - rapidement adopté, simplifié et célébré à droite, à gauche, au centre - trahit un désir d'évidence - avoir enfin raison - alors que l'approximation et la partialité guettent toujours.

Les pédagogies montrées du doigt, qu'on dit nouvelles, alors qu'elles existent pour une bonne part depuis des décennies, encouragent l'activité de l'enfant sans désavouer l'enseignant. Elles renouvellent leur relation. Bien sûr, elles peuvent désarçonner, mais à trop se braquer sur les notes ou sur les défaillances, réelles ou imaginaires, de l'autorité on perd la richesse des approches et des expériences. Les pratiques concrètes dans les classes balayent les combats d'arrière-garde, les déclarations assassines. Elles répondent aux craintes alimentées par les enquêtes (PISA) et les statistiques (le chômage des jeunes), au mythe des générations sacrifiées, à la fable d'un âge d'or de l'orthographe.

La réalité de tous les jours montre des enseignants plutôt pragmatiques, conscients des visées des réformes mais surtout des objectifs de l'enseignement, des nouvelles pistes empruntées, des difficultés à surmonter. Malgré le désarroi de certains, la majorité n'a pas égaré l'indépendance nécessaire, la lucidité de jugement, la capacité de se faire valoir. Maîtresses et maîtres ne sont pas à la solde des pédagogues dogmatiques, tyranniques, enfermés dans leur tour d'ivoire.

continue en page 2

Sommaire

La Constitution suisse de 1870 défendait un marché intérieur sans entraves anticipant le débat européen.
page 2

L'Office fédéral de la formation et de la technologie n'a pas su s'affranchir du patronat.
page 3

Le livre de Sommaruga et Strahm commenté par DP. Deuxième volet consacré à la fiscalité.
pages 4 et 5

Vaud assouplit les contraintes pour la construction de logements à loyer modéré.
page 6

L'histoire occultée de la Swatch.
page 7

Dictatures

Les despotes du troisième millénaire, via le contrôle sans partage des médias, cultivent le mépris de la démocratie et de ses compromis laborieux, de l'appareil judiciaire et des formations d'opposition.

Edito page 3

Cochers étrangers et plombiers polonais

La révision totale de la Constitution fédérale en 1870 anticipait le débat européen entre protectionnistes et partisans de l'ouverture.

«**L**a suppression des entraves qui existaient à l'intérieur et le transfert des douanes à la frontière ont fait de la Suisse, du point de vue du travail, une unité territoriale dans laquelle l'ouvrier lui-même doit pouvoir agir personnellement avec la plus grande liberté quant aux travaux qu'il entreprend. En agissant autrement, on crée des inégalités choquantes [...].

On rencontre aussi dans les cantons bon nombre d'autres inégalités par lesquelles on favorise les nationaux au détriment des Suisses établis. On empêche des ouvriers d'autres cantons d'exercer leur industrie; on laisse subsister des maîtrises; on enlève à toute personne non établie la faculté d'acquérir des immeubles; on interdit l'entrée de certains articles de commerce; la viande et le pain même ne peuvent pas être introduits du dehors dans quelques villes; on empêche des guides étrangers au canton d'exercer leur profession; on suscite des difficultés aux cochers étrangers, etc.

On ne peut mettre fin à ces inégalités et à ces anomalies qu'en partant du principe que la liberté du commerce et le droit d'exercer librement une industrie doivent être garantis sur tout le territoire de la Confédération».

A petits pas vers le marché intérieur

L'allusion à un moyen de transport révolu laisse percevoir qu'il s'agit d'un extrait du message du Conseil fédéral du 17 juin 1870 sur la révision totale de la Constitution. Mais les «cochers étrangers» du XIX^e siècle sont les cousins des «plombiers polonais» du XXI^e qui font figure d'épouvantails dans la campagne référendaire française sur le traité constitutionnel européen.

On connaît l'histoire suisse. En 1874, la liberté du commerce et de l'industrie est garantie «sur tout le territoire de la Confédération». Jusqu'en 1911, le Conseil fédéral lui-même va trancher les litiges relatifs aux restrictions du libre-échange, signe de l'importance politique de cette question. Le

marché intérieur ne s'est pas fait en un jour. Berne a du mal à lutter aujourd'hui encore contre certaines entraves cantonales à la concurrence. L'unification de l'économie suisse et l'homogénéisation du corps social, conséquences de la suppression des frontières cantonales, ont toutefois créé avec le temps les conditions nécessaires au renforcement de l'Etat fédéral et à la création des assurances sociales.

Nous saurons dimanche si les Français, dans un dernier sursaut, font confiance à une Europe qui supprime les inégalités entre les peuples plutôt qu'à des frontières pseudo-protectrices. *ad*

Thomas Cottier/Benoît Merkt, «La fonction fédérative de la liberté du commerce et de l'industrie et la loi sur le marché intérieur suisse: l'influence du droit européen et du droit international économique», in *Mélanges en l'honneur de J.-F. Aubert*, Bâle, 1996.

Suite de la première page

Le destin ordinaire de l'école

Comment croire que le so-disant socio-constructivisme noyauté l'école, vaudoise tout au moins? D'ailleurs le constructivisme n'est pas une pédagogie, mais une façon de décrire les processus qui aboutissent à la connaissance.

Face aux élèves et avec eux, l'instituteur et le professeur «bricolent» inlassablement leur chemin, adaptant leurs méthodes aux savoirs à enseigner, à l'âge et au développement de leurs élèves, mais toujours soucieux de rigueur, quelles que soient les approches pédagogiques qu'ils choisissent. Le travail en classe bouillonne d'essais et d'erreurs. La connais-

ce jaillit par bribes, puis s'organise sous la direction des enseignants. EVM, Ecole vaudoise en mutation, n'a pas fait *tabula rasa* du passé. Bien au contraire, elle a voulu lui rendre un sens, à la lumière de besoins nouveaux, de comportements inédits, de sciences bouleversées et recomposées. Elle a projeté un univers d'individus en quête de savoirs susceptibles de collaborer, chacun à son niveau - d'un côté un guide et de l'autre un randonneur curieux. Mais à l'intérieur de ce cadre, les enseignants construisent, cette fois à la lettre, les instruments de leur métier. Et les enfants, loin de l'accumulation si-

lencieuse des règles et des exceptions, leur répondent, leur résistent s'il le faut, contribuant au choix et au rodage des outils engagés. En ce sens, une pédagogie n'est jamais univoque, elle est expérimentale et débouche sur des solutions multiples, à prendre ou à laisser, selon les situations. Elle relève de l'examen et de la recherche, soumise à des vérifications et à des révisions permanentes.

Quant aux parents, notamment la frange très active contre les réformes (ASPICS et AVEC dans le canton de Vaud ou ARLE à Genève), ils auraient tort de rejeter en bloc une école qui assouplit les tran-

sitions d'un degré à l'autre. Qui relève le défi d'un accompagnement personnalisé soucieux de l'égalité de chances. Qui modère l'impact des notes, source d'une compétition arithmétique, au profit d'une évaluation, peut-être plus complexe et plus lourde pour les enseignants, mais préoccupée de l'évolution de l'élève intégré à une classe. Les réformes n'ont pas bradé l'avenir de leurs rejets. Elles tentent, bien au contraire, de questionner le monde d'aujourd'hui et de le rendre compréhensible, ni plus ni moins que les pédagogies d'autrefois, proches de leur temps désormais révolu. *md*

La courte vue de l'OFFT

Une trop grande influence du patronat et la méconnaissance du terrain minent la crédibilité de l'office depuis sa création en 1997.

L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) a été créé lors de la grande réforme de l'administration fédérale en 1997. La situation de la formation professionnelle et de l'apprentissage n'était pas moins troublée qu'aujourd'hui. C'est notamment en 1997 que le Parlement avait imposé un premier arrêté urgent sur les places d'apprentissage (APA) contre la volonté du Conseil fédéral. Une des premières tâches de ce nouvel office fut de lancer la révision de la loi sur la formation professionnelle (LFPr) qui datait de 1978. Cette nouvelle législation avait entre autres objectifs d'intégrer à la formation professionnelle les métiers des arts, de la santé et du social et d'élargir les mesures contre la crise des places d'apprentissage, en intégrant à la loi les projets du second APA (1999), mais aussi de servir de contre-projet indirect à l'initiative syndicale et socialiste «Pour des places d'apprentissage».

Erreurs de jugement

L'OFFT n'a pas répondu aux attentes soulevées par ces buts ambitieux. Il n'a par exemple pas réussi à se distancier des milieux patronaux, traditionnellement très présents dans les administrations responsables de la formation professionnelle. Il s'est aussi montré fort rétif à admettre les problèmes actuels de la formation duale. Au printemps 2005, l'OFFT, malgré la quasi-unanimité des partis politiques au sujet de la crise des places d'apprentissage, prétendait encore que «le nombre de places d'apprentissage [était] suffisant». Ce manque de vision est particulièrement évident, car l'OFFT s'est spécialisé en communication mé-

diatique à tout va, accordant au travail de l'opinion des ressources souvent jugées disproportionnées.

Cette méconnaissance de la situation de la formation professionnelle est inquiétante, à l'heure de la mise en œuvre de la nouvelle LFPr, entrée en vigueur en janvier 2004. L'OFFT donne à de nombreux acteurs, partenaires sociaux comme cantons, l'impression de n'être qu'insuffisamment préparé à ce travail de Sisyphe qu'est la révision des règlements de formation de plus de deux cents métiers et de découvrir l'application de la loi en même temps que sa mise en œuvre. ce que confirme, au niveau des cantons, Alain Garnier, directeur adjoint de l'enseignement postobligatoire vaudois. L'aspect financier a été particulièrement négligé: le nouveau système de financement par forfait, qui était censé simplifier les subventions de la Confédération aux cantons, a en fait compliqué la répartition. De plus les incertitudes quant au déblocage effectif des moyens prévus font que les cantons, confrontés à de nouvelles charges, ne savent plus à quel saint se vouer. La formation professionnelle, bien souvent le parent pauvre au niveau du financement, en vient donc à manquer de moyens à un moment crucial où la pénurie des places d'apprentissage demande une attention particulière.

La formation professionnelle concerne plus des quatre cinquièmes des jeunes en formation postobligatoire. Souvent oubliée, quand elle n'est pas méprisée, par des autorités politiques plus préoccupées par les destinées prestigieuses des hautes écoles, elle mérite le meilleur défenseur. A l'orée d'importantes réformes internes, l'OFFT ne devrait pas l'oublier. *js*

Edito

Les dictatures du mépris

Le temps des dictatures touche-t-il à sa fin? A voir les Mugabe, Karimov, Castro et autre Kim Jong-il toujours en selle, on pourrait en douter. Pourtant au cours des trois dernières décennies, et plus particulièrement depuis la chute du Mur de Berlin en 1989, la liste des despotes s'est considérablement raccourcie.

Peut-on espérer que le genre humain se libère enfin de son attirance fatale pour les personnages qui lui promettent grandeur et protection en échange de sa liberté? Les hommes et les femmes du XXI^e siècle comprendront-ils que ce rêve finit toujours dans le sang et les larmes?

Un meilleur niveau de formation, les technologies de la communication et le réseau d'interdépendances dans lequel les Etats sont imbriqués rendent peu probable la confiscation de l'information par un chef, même charismatique, et l'émergence de régimes fondés sur la terreur. Pourtant le politologue américain Ian Buruma n'exclut pas le retour de dictatures molles. Car, observe-t-il, le besoin d'admirer et de chercher protection auprès d'une figure paternelle, la fascination qu'exerce le spectacle du pouvoir et le désir de se fondre dans un grand sentiment collectif existent toujours.

Dans les démocraties contemporaines, ces besoins trouvent en partie satisfaction dans le culte des vedettes sportives ou de variétés, dans la fréquentation des stades. Le spectacle est fourni à haute dose par l'industrie du divertissement et la presse de boulevard, parfois même par les cérémonies officielles.

Les démocraties sont en danger quand une personne parvient à monopoliser les moyens de satisfaire ces besoins. Pour Buruma, le dictateur du futur contrôlera plusieurs chaînes de télévision et clubs sportifs. Il s'exprimera comme un prédicateur fondamentaliste et mettra en garde contre toutes sortes d'ennemis et de dangers. La situation qui prévaut aujourd'hui en Italie et en Thaïlande, deux pays dirigés par des hommes disposant d'un empire médiatique, préfigure ce que pourraient être ces dictatures molles: mépris de la démocratie et de ses compromis laborieux, déconsidération systématique de l'appareil judiciaire et des formations d'opposition.

La Suisse, qui aime à se considérer comme le berceau de la démocratie, n'est pas à l'abri du danger. Les succès d'une formation politique et de son leader, construits sur l'alimentation constante des peurs et la désignation d'ennemis, résonnent comme un signal d'alerte. *jd*

Ces impôts qu'il faut bien payer

Après le volet consacré la semaine passée aux étrangers et à leur intégration, dans le chapitre 9 de *Für eine moderne Schweiz*, Simonetta Sommaruga et Rudolf Strahm analysent le système fiscal et en critiquent les éléments. Transcription.

Le rapport à l'impôt est une bonne mesure du civisme. Mais il faut constater que la résistance à l'impôt s'est accrue et d'après les analyses sur les motivations des électeurs, c'est un des thèmes qui assurent le succès de la droite. De surcroît, beaucoup de contribuables font illégalement de la soustraction. On estime que le 24% des revenus échappe au fisc.

Parce que le système fiscal est compliqué, il engendre des inégalités et des occasions d'élu-der l'impôt. Le salarié doit obligatoirement présenter un certificat de salaire. Certes l'indépendant est astreint à tenir une comptabilité, mais le secret bancaire empêche la vérification de certaines pièces. Plus

précisément existent des moyens légaux pour éluder l'impôt. Ils ont été recensés par le professeur Urs Behnisch en 1998, à la demande et sur mandat du Département des finances. Par exemple, il est possible de jouer sur la déduction des intérêts hypothécaires, les exonérations pour le troisième pilier, le financement d'un immeuble par une assurance vie. Les caisses de pension des cadres offrent des combinaisons qui permettent d'épargner des montants non soumis à l'impôt sur le revenu, puis de récupérer ce capital en ne payant qu'un impôt réduit.

Ces possibilités d'élu-der l'impôt sont d'autant plus exploitées que les revenus sont importants au point que la progressivité est contournée avec l'aide et le conseil de spécialistes, que l'on trouvera dans les fiduciaires, les banques, parmi les gérants de fortune et les anciens employés de l'administration fiscale.

Le système est trop compliqué, opaque, les déductions trop nombreuses, la progression biaisée.

D'où l'idée de la *flat tax* née à l'époque de Ronald Reagan, à laquelle les auteurs consacrent un développement particulier. Elle se définit par un taux unique, donc pas de progression ou, si l'on ose le dire ainsi, une «progression plate», qui peut être corrigée socialement par l'octroi de crédit d'impôt, par exemple cinq mille francs par enfant. Quand les crédits sont supérieurs à l'impôt dû,

l'Etat ristourne la différence au contribuable.

En conclusion de ce développement sur la *flat tax*, les auteurs prennent un risque politique en imaginant un accord entre la gauche et la droite. La gauche offrirait son appui à une simplification de la déclaration et une approche de la *flat tax*, par exemple avec seulement trois taux d'imposition, comme en Hollande, et la droite accepterait une harmonisation matérielle qui gomme les différences intercantionales et une pénalisation de l'évasion fiscale, ce qui ferait sauter le secret bancaire.

Quoi qu'il en soit, pour nos auteurs, la disparité des taux

d'imposition atteint un degré choquant. Entre une commune riche du lac de Zurich et une commune pauvre de l'Oberland bernois, le rapport est d'un à cinq. L'idée même de la concurrence fiscale est absurde, destructrice de la cohésion sociale.

La nouvelle péréquation ne résout pas le problème. Il faudrait resserrer les écarts. A partir d'une moyenne suisse de 100 ne tolérer qu'une bande de 80 à 120, alors qu'aujourd'hui, elle va de 49 (Zoug) à 144 (Uri). Ou encore réserver à la Confédération seule l'imposition des plus hauts revenus et de certaines catégories de sociétés. *ag*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Alex Dépraz (ad)
Jean-Daniel Delley (jd)
André Gavillet (ag)
C-F. Pochon (cfp)
Jean Christophe Schwaab (jcs)
Albert Tille (at)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863,
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch

Les propositions des auteurs

- Réforme radicale et complète de la fiscalité directe. Réduire drastiquement les déductions autorisées et n'admettre que les déductions pour enfants. Suppression de la déduction des intérêts hypothécaires, des frais d'entretien des immeubles, de la valeur locative. Imposition séparée pour les couples. Aplatissement de la progressivité, ramenée à quelques taux seulement, mais avec déduction sociale.
- Impôt fédéral sur les successions et les donations avec une franchise importante (un million).
- Harmonisation matérielle. Ecart minimum par rapport à la moyenne suisse: plus ou moins 20%.
- Pas de politique des caisses vides. Le financement des assurances sociales doit être couvert par des augmentations de la TVA.
- Taxes d'incitations à but écologique.

Enfin, on ne peut réformer la fiscalité sans planifier les dépenses essentielles, notamment (mais c'est un autre chapitre) la formation et les dépenses liées au vieillissement de la population.

L'avis de *Domaine Public*

Imposition individuelle

Dans l'ordre du réalisable, la priorité va à l'imposition individuelle au lieu du cumul des revenus du couple. Cette réforme est politiquement presque mûre. Nos auteurs, dans leurs propositions, ne distinguent pas ce qui est «à portée de main» de ce qui est formulé «pour prendre date». L'imposition individuelle, il faut la vouloir absolument. Engrangeable.

La prise en compte des enfants peut se faire sous forme de déduction fiscale ou par allocation. La deuxième solution est la meilleure.

Simplification

Avec les auteurs, nous préconisons une simplification drastique de la déclaration. Car les déductions appliquées à un barème progressif ont des effets inégalitaires, faibles pour les petits revenus, importants pour les hauts revenus. La progression en est déformée. Il faut évacuer ces similis frais d'acquisition du revenu (habits, transports, locaux) ce qui permettra de les réduire aussi chez les indépendants qui en usent et abusent. La sim-

plification doit être financièrement neutre, c'est-à-dire que le barème sera corrigé à la baisse pour compenser la suppression des déductions. Au chapitre de la simplification encore, il faut supprimer les déductions qui sont un soutien à la politique du logement, de la santé, etc. Elles devraient être remplacées par des aides directes, visibles.

TVA

Les auteurs ne s'expriment pas sur la TVA, alors qu'elle est la réserve fiscale la plus importante. Ils se contentent de souhaiter qu'elle soit affectée au financement des assurances sociales. Pour *DP*, la gauche doit sortir du schéma anti-TVA: ce serait, dit-on, un impôt proportionnel, le pauvre payant la même taxe que le riche, donc un impôt injuste. En réponse, il faut d'abord constater que la TVA est le seul impôt qui soit pris en compte dans le calcul de l'indice des prix, alors que les autres impôts directs entament le revenu disponible sans compensation. Cette compensation est possible pour la TVA pour autant que les revenus soient adaptés au renchérisse-

ment. Si tel est le cas, la TVA est payée par la productivité nationale. Elle devient un impôt remboursé. C'est pourquoi les pays scandinaves ont pu développer une fiscalité indirecte élevée, sans nuire à leur compétitivité internationale. La droite politique et économique suisse, les yeux rivés sur la quote-part fiscale, ne l'a pas encore compris. Mais pour la gauche, la compensation du renchérissement demeure, dans cette perspective, un principe sur lequel elle ne doit pas transiger.

Secret bancaire

Devant la difficulté d'attaquer frontalement le secret bancaire, une résignation est perceptible dans la gauche suisse, alors qu'à droite, les exaltés veulent même en faire un principe constitutionnel! Mais il faut rappeler inlassablement que la distinction entre la fraude qui serait flagrante uniquement si des documents faux sont produits et la soustraction qui ne serait qu'une omission, que cette distinction n'est juridiquement pas possible. On ne dissimule pas des millions, avec astuce, par simple distraction. Même la loi fiscale du Luxembourg l'admet. La loi suisse ou la jurisprudence suisse pourraient le reconnaître, ouvrant la voie à une procédure pénale qui lève le secret bancaire. Sur ce sujet, aucun relâchement politique n'est acceptable.

Flat tax

Si la déclaration est simplifiée, si la progression n'est pas biaisée par des déductions inégalitaires, pourquoi renoncer à la progression qui repose sur ce principe fondamentalement juste, celui de l'égalité des sacrifices: un franc pris sur le nécessaire est aussi lourd que mille francs prélevés sur le disponible. Inconcevable de renoncer à cette conquête historique.

De surcroît, une bonne utilisation de la progression permettrait de combattre la concurrence fiscale et de mieux régler la superposition des niveaux de perception entre cantons et Confédération. (voir encadré)

Mais il faut regretter que les auteurs qui ont le mérite de réclamer avec force une simplification de la déclaration, ce qui est une révolution, compromettent cette audace par un abandon injustifié du principe de la progression. *ag*

Concurrence fiscale ou harmonisation ?

Une proposition de *DP*

La concurrence fiscale est voulue par la Confédération. Le Message sur la péréquation le dit expressément. Et ce n'est pas une simple déclaration. L'outil de cette concurrence a été forgé sciemment: c'est une application de l'impôt fédéral direct. Cet impôt semble équitable puisqu'il est prélevé dans toute la Suisse sur les mêmes bases. Mais le législateur a constitutionnellement garanti que le 15% au moins de son rendement est ristourné au canton où est prélevé l'impôt. Aussi certains cantons à l'image de Zoug peuvent calculer qu'il est rentable d'attirer des sociétés ou des contribuables par des taux cantonaux et communaux défiant toute concurrence (c'est le cas de le dire), car le bénéfice résulte du 15% ristourné.

Une première mesure efficace serait de faire sauter cette ristourne.

Mais l'impôt fédéral direct peut contribuer à limiter la concurrence fiscale au lieu de l'encourager par la ristourne. Le mécanisme serait le suivant. En tenant compte de la moyenne des contributions communales, cantonales, fédérales, le législateur fixe un pour-cent repère, maximal, disons 40%. Lorsque des contribuables aisés dépassent ce 40%, le fisc fédéral ristourne au canton la part de l'impôt fédéral direct excédentaire. La ristourne au lieu d'aller aux cantons riches qui jouent la concurrence va aux cantons fiscalement chers. L'impôt fédéral joue alors directement un rôle de péréquation. Plus on abaisse la limite repère, plus cet effet péréquatif est déterminant.

Vaud parie sur la liberté de construire

Vaud, comme Genève, souffre d'une pénurie endémique de logements. En raison des caisses vides, l'encouragement à la construction passe par un allègement des contraintes publiques.

Le gouvernement vaudois est sous pression. La pénurie avérée de logements provoque des hausses de loyers malgré la législation fédérale protégeant les locataires. Un programme massif d'encouragement à la construction de HLM n'est pas tendance. Pour surmonter les difficultés budgétaires, on ne parle au contraire que de restreindre les tâches de l'Etat. Le Conseil d'Etat, dans son habituel exercice d'équilibrisme politique, ne touche pas aux crédits à l'encouragement. Il se borne à les geler à leur niveau actuel. Pour relancer la construction, il propose d'écouter les milieux immobiliers qui dénoncent les obstacles mis par les collectivités publiques.

Courageux, mais pas téméraire

Si les zones à bâtir sont pléthoriques, les terrains immédiatement constructibles sont plus rares et souvent aux mauvais endroits. Souvent, les communes périurbaines favorisent des constructions dans des endroits non desservis par les transports publics. Plutôt qu'éparpiller l'habitat, il faut le densifier. La clé du problème est dans les mains des communes et du Service de l'aménagement du territoire. Le Conseil d'Etat propose de faire intervenir un nouvel acteur. Le service de l'économie - qui a repris les tâches du défunt service du logement - devra rendre les communes attentives aux exigences du marché et proposer des densifications. Le Conseil

d'Etat ne présente qu'une modification interne de ses interventions. Courageux mais pas téméraire, il n'entend pas limiter légalement l'autonomie actuelle des communes dans leur aménagement du territoire. L'éparpillement de l'habitat est également facilité par de généreuses déductions fiscales pour frais de transport (cf. pages 4 et 5). Le projet écarte cependant une modification de la loi fiscale. Les procédures administratives sont trop lourdes pour mettre un logement sur le marché. Là non plus, pas de modification légale. Le projet parle de la création à l'Etat d'un guichet unique pour les promoteurs et les communes. Dans le même esprit, et toujours pour fluidifier le marché, l'Etat vient de créer un observatoire du logement. Le site www.obs-logement.vd.ch donne une série d'adresses et d'informations statistiques.

HLM et apartheid

La tyrannie budgétaire exclut pour l'heure toutes dépenses supplémentaires en faveur des logements sociaux. Elle tolère, au plus, le statu quo. Le projet modifie cependant les modalités de l'aide à la pierre. Dans le droit actuel, les crédits préférentiels pour abaisser le montant du loyer en faveur des jeunes familles ont un effet dégressif pour cesser au bout de quinze ans. Le système était valable en période économique florissante. Lesdites familles pouvaient espérer une augmentation quasi automatique de leurs revenus

et s'acquitter d'un loyer en progression. Les temps ont changé. Le projet propose donc, avec les mêmes fonds, un abaissement moins prononcé du loyer, mais inchangé pendant quinze ans.

L'aide à la construction de logements à loyer modéré crée certains effets pervers. Dans les années nonante, en période de pléthore de logements, elle a été utilisée à mauvais escient par des promoteurs en panne de travail. Par ailleurs, dans une sorte d'apartheid, elle a créé des zones où sont concentrées les populations à revenus modestes. L'aide directe aux personnes de condition mo-

deste ne présente pas ces inconvénients. Les familles au bénéfice de ces subventions personnalisées pourraient habiter ailleurs que dans des zones HLM. Le gouvernement reconnaît les vertus de ce type d'aide qui facilite la mixité sociale. Mais pas question de la favoriser. Il faut d'abord étudier globalement la question de l'aide sociale qui va au-delà du problème du logement. Le gouvernement nous invite donc à attendre des temps meilleurs et à faire confiance à un marché plus fluide, allégé de contraintes inappropriées. *at*

Avez-vous lu le discours ?

La Fondation pour une politique bourgeoise a publié dans des journaux romands la traduction du discours que le conseiller fédéral Christoph Blocher a prononcé à Rafz à l'occasion du sixantième anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Nous y avons trouvé cette phrase, reproduite sans modification, au sujet des frontières suisses: «Depuis cinq cents ans, elle (la Suisse) n'a plus étendu (sic) ses frontières, et elle n'a plus permis, depuis deux cents ans, qu'un autre Etat viole ses frontières nationales et s'immisce dans ses affaires». Malheureusement le ministre UDC semble ignorer où étaient les soldats suisses à la Bérésina le 26 novembre 1812, ou lors de l'invasion de la Franche-Comté en juillet 1815. Il oublie également quelles troupes ont franchi le Rhin entre Bâle et Schaffhouse à la fin de 1813 pour libérer la Confédération. Et ce qu'a décidé le traité de Vienne au sujet de l'évêché de Bâle et de la ville de Bienne le 20 mars 1815. *cfp*

Le mythe des origines

L'histoire de la montre en plastique de toutes les couleurs oublie ses créateurs au profit du chef d'entreprise tout-puissant.

A la fin des années septante, Elmar Mock et Jacques Müller, l'un ingénieur en plastiques et l'autre en mouvements chez ETA Ebauches, imaginent une montre à cinq francs. Ernst Tomke, directeur de l'entreprise basée à Granges (SO), les soutient contre le scepticisme ambiant. Les temps sont durs. La crise pétrolière et monétaire - le franc suisse gagne 70% de sa valeur - menacent la survie de l'état horloger, décrit par Christophe Koller dans un ouvrage consacré à l'histoire économique de l'Arc jurassien et, plus généralement, à la réorganisation de l'industrie horlogère suisse. De plus, le quartz, une invention suisse, éclôt au Japon qui l'industrialise à la barbe des milieux opposés au bas de gamme et fidèles à la montre mécanique, minée cependant par un rapport qualité/prix insatisfaisant. En dix ans, deux tiers des emplois disparaissent (de 90000 à 30000 environ).

Afin d'éviter le pire, banques et Confédération sponsorisent la fusion d'ASUAG (créée en

Ebauches SA, ancêtre d'ETA, voit le jour en 1926. Elle est l'un des fruits de la réorganisation de l'industrie horlogère menée tout d'abord par la Fédération horlogère (FH) puis, suite aux échecs répétés de la branche, par ASUAG pour lutter contre le chablonnage (exportations des pièces détachées et remontage à l'étranger, non plus sous l'appellation *Swiss made* mais par exemple *made in Germany*) et donc contre la concurrence étrangère; pour assainir la branche en diminuant le nombre d'entreprises et la compétition interne; enfin pour rationaliser et moderniser les outils de production. Via l'emprise sur la fabrication d'ébauches et de mouvements à partir de 1982, ETA est la clef de voûte de la production de Swatch Group et de son pouvoir sur l'industrie horlogère suisse et internationale (voir la tentative de réduire la livraison d'ébauches annoncée en 2002).

1931 avec l'aide financière de la Confédération) et de SSIH (fondée en 1930 par Louis Brandt et Frères SA, Omega et Tissot) qui cartelisent déjà la production horlogère du pays. Nicolas Hayek, passé de la sidérurgie à la réorganisation d'entreprises - les CFF, Ringier, Edipresse, ou le Tages-Anzeiger ont profité de ses services - procède à la restructuration et conclut le mariage en 1983. Deux ans plus tard, il rachète le capital du groupe et lance la SMH, Société suisse de micro-électronique et horlogerie SA, baptisée Swatch Group depuis 1998. Il empoche d'un seul coup une montre d'avenir, la Swatch justement, le monopole d'ETA sur les ébauches et les mouvements, sans parler des marques célèbres, dont il est friand, qui enrichissent le chiffre d'affaires de la nouvelle société.

L'heure du plastique

Ernst Tomke, à la tête d'ETA depuis 1978, bien avant l'arrivée de Nicolas Hayek, veut une montre à quartz bon marché, fabriquée en Suisse. Elmar Mock et Jacques Müller esquissent un premier projet en mai 1980. Malgré l'hostilité de leur entourage, car ETA représente l'empire de la belle mécanique, ils fournissent un prototype à la fin de 1981, prêt à la vente l'été suivant. La fabrication épouse la simplicité. De 125 pièces traditionnelles, voire nonante pour une quartz, on passe à 55. Le mouvement se greffe directement sur le boîtier. Le tout est entièrement soudé dans le plastique et assemblé en un seul bloc, impossible à démonter et à réparer. La nouvelle montre métabolise et dépasse toutes les expériences précédentes; de la Roskopf, la célèbre montre prolétaire de la fin du XIX^e siècle, aux essais synthétiques de Tissot avec Sytal et Astrolon au début des années septante, jusqu'à la Délirium et à la Skin, aussi sveltes et fines qu'une feuille de papier.

Le plaisir et le jeu

Le coût de production plafonne à cinq francs, mais le client en paie cinquante à la gloire de la marque. La forme passe-partout multiplie les déguisements. Franz Sprecher, consultant indépendant, et Ernst Tomke transforment la montre en un accessoire interchangeable, semblable à une cravate ou à une

boucle d'oreille. Les modèles se succèdent tous les six mois, au nom du jeu et du plaisir de la consommation. Et ça marche. La Swatch, contraction de Swiss Watch lors des premières ventes tests aux Etats-Unis, emporte le morceau avec la bénédiction, un rien retenue, du célèbre rapport - toujours confidentiel donc introuvable, car il n'a pas fini de déployer ses effets - compilé par Hayek Engineering AG en octobre 1982. Elle désavoue les horlogers plutôt réticents à son égard et, comble du paradoxe, impose son nom au groupe qui aligne les symboles du luxe et de la précision suisses.

Un signe des temps

Elmar Mock insiste sur le climat morose de l'époque, à l'affût de bonnes nouvelles. La Swatch débarque à la manière du prince charmant, doté d'un message positif qui transcende la prouesse technique. C'est un produit de rupture, surprenant. Du coup, la Swatch devient le porte-drapeau d'une Suisse qui sait encore créer et résister à la concurrence étrangère.

La réussite d'un petit groupe d'aventuriers excite la fierté de toute une nation. Et la gourmandise de Swatch qui en confisque la mémoire. Désormais le père de la Swatch s'appelle Nicolas Hayek. Le mythe s'ordonne au service du groupe et de sa stratégie commerciale. L'exploit exceptionnel prend l'allure d'une téléologie. Il n'y a plus de cassure, mais une évolution imparable vers l'apothéose d'une invention via l'audace visionnaire d'un chef, à la fois gourou et PDG. Elmar Mock et Ernst Tomke ont quitté la société. Avec Jacques Müller, qui apparaît toujours dans les organigrammes, ils ont été recalés de l'histoire officielle. *md*

Christophe Koller, *L'industrialisation et l'Etat au pays de l'horlogerie. De la lime à la machine.* Editions CJE, Courrendlin, 2003.

L'auteur montre comment la cartellisation progressive et son institutionnalisation découlent du rapprochement d'intérêts privés et publics engagés dans l'assainissement d'une industrie fragmentée, victime récurrente de conjonctures défavorables.

L'ouvrage est disponible sur:
www.rennwald.ch

L'ère du flipper

Un touriste perdu au milieu de la capitale japonaise rapporte quelques bribes d'une flânerie solitaire.

La foule terrasse les passages à piétons tracés à l'envers, de biais, de travers, partout. Le peuple du shopping piétine le carrefour de Shibuya, quartier des loisirs et des jeunes, écrit le guide. Ils ont vingt ans en moyenne, quand le reste de l'archipel vieillit, victime d'une espérance de vie monstrueuse: 85 ans pour les femmes, 78 pour les hommes. La vague enfle, noire de monde. Elle se cabre avant de soulager la pression de la fourmilière. Elle décharge des individus heureux de traverser la route. Ensuite, ce sont les voitures qui décollent la marmelade humaine. Tokyo exulte au milieu d'une agglomération de trente-cinq millions de personnes.

Les filles se bagarrent dans les photomaton. Elles posent, s'exposent, pouffent à chaque photo. L'appareil mitraille les petits clichés autocollants qui servent à monter un *manga* personnalisé. Les teenagers jouent aux vedettes pour quelques yens. Le faux au prix du réel les arrache à la folie du «on». Le japonais ignore la première personne. Il méconnaît le vertige de la solitude. Impensable dans un pays où s'entassent 330 habitants au kilomètre carré (165 pour la Suisse). La généalogie, la filiation effacent le prénom. Les ancêtres morts tourmentent les vivants, à jamais. Au pied de Shibuya, la clameur cogne sur les *pachinko*. Les clients lancent les billes dans le circuit et le tapage commence. Ils avalent cigarettes et bonbons, courbés sur les flippers. Quand on gagne, les machines vomissent une avalanche de billes. Que l'on échange contre des bibelots. Les jeux d'argent sont interdits, même si on monnaie les trophées dans des kiosques voisins. *Pachi-pachi*, dit le japonais. Le clapotis des petites choses ou le crépitement du feu. La musique matraque les corps. Les assèche, puis les relâche. A la fin, il ne reste qu'à manger nouilles, porc et bouillon. A défaut McDonald's et Wendy's balisent le territoire.

Harajuku explose à l'ouest de Tokyo. Les quinze à dix-huit encombrant le quartier transformé en hyperbole du prêt-à-porter. Les boutiques vendent marques et dégriffés. L'uniforme de saison pour les filles prescrit bottes, jambes nues et chair de poule. Il y a une variante avec baskets et chaussons épais. Les cheveux longs, raides, désespérément bariolés, accablent les visages pâles. Les garçons perdent leurs pantalons, malgré les Nikes armés d'amortisseurs et airbags. Ça traîne dans les décombres des bâtiments démolis et reconstruits. Harajuku vit une métamorphose permanente. Les architectes montent et démontent un Lego indifférent au tremblement de terre. La jeunesse fume et *chat* via satellite. La cigarette d'un côté, le mobile de l'autre. Les enfants dépensent l'argent des parents, en silence. La folie du nombre accouche d'une discipline muette. A défaut, le suicide souille Internet (vingt-cinq décès pour cent mille habitants, le double des Etats-Unis mais avec une population deux fois plus grande). Les rendez-vous électroniques entre anonymes pour un *hara-kiri* collectif font un tabac. Une fois désaxée la beauté théâtrale de l'ordre social - crise économique et occidentalisation aidant - la violence se découvre masochiste aujourd'hui, sadique demain.

La misère campe dans les jardins d'Ueno, Tokyo nord. Les sans-abri se regroupent en petits cantonnements où s'amassent les trésors des rafles quotidiennes: matelas, journaux, boîtes en alu, bouteilles, vêtements,

cartons, fauteuils déglingués. La société du recyclage travaille dur. Les hommes-bactéries décomposent déchets et emballages. Les Japonais adorent envelopper, emboîter, enrober. Et le *kimono* illustre l'art suprême de l'emballage. Des ombres furtives traversent les campements. Elles vont pisser, quémander des mégots et racler les fonds de poubelles. Elles rôdent suivant des itinéraires figés. De la tente aux toilettes. Des toilettes au banc public. Du banc public au distributeur de café. Du distributeur à la tente. Il y a autant de circuits que de misérables. Jusqu'à former un réseau. Sclérosé celui-là. Alignés dans les catacombes de l'Hôtel de ville, deux tours antisismiques de 48 étages qui rappellent la virilité mégalomane de l'architecte Tange Kenzo, d'autres malheureux se préparent pour la nuit. L'humidité creuse les muscles et le béton. Les hommes déploient les cartons. Ils montent les refuges sous les néons. C'est l'heure de dormir. On tire une couverture et bonne nuit.

Les employés prennent d'assaut les bureaux. Ils courent une course perdue d'avance. Les journées de quinze heures meurent dans la bière. A la fin, ils ronflent dans un hôtel à capsules. En route, ils piquent journaux et déjeuner - MacDonald's ravitaille le peloton avec des paquets-repas saisis au vol pour un yen. Les *salary men* guettent les panneaux lumineux qui compulsent l'actualité. La publicité vend des voyages bon marché en Suisse (six cent mille Japonais vont et viennent chaque année entre le Kappelbrücke à Lucerne et le Cervin). Les gares de Tokyo - Shinjuku en tête, envahie chaque jour par deux millions de pendulaires, SDF et autres passants - pompent les salariés comme des billes à *pachinko*. Le jeu tourne tout seul. Vraiment Bouddha. La clameur pénètre la civilisation du silence et des spectres, de la modération et de Shinto. Les annonces de retard, la litanie des correspondances, la scansion des consignes couvrent le décompte des réincarnations. Le fracas des hauts parleurs, le tintamarre des jeux vidéo, le bourdonnement des kilowatt-heures blessent la chair du *kabuki*, du *no*. Les codes millénaires se livrent au *karaoké*. Les couleurs acides des boîtes de nuit baisent à tue-tête les fonctionnaires en libre sortie. Tout le contraire de l'aphasie laquée du métro aux heures de pointe. D'abord en rang - ces files scientifiques où l'on attend son tour - ensuite déformés les uns contre les autres, les voyageurs se taisent, ferment les yeux, s'évanouissent le temps du trajet, visent en cachette les fesses d'une voisine. Ils se réveillent à la sortie. L'ouverture des portes en musique les refoule à la surface. Avant de retomber dans le flipper. Ainsi la ville se dilate, sans centre de gravité. Il n'y a pas de *downtown*, mais des quartiers accoudés les uns aux autres. Tantôt ils se bousculent, tantôt ils s'entremêlent. A la manière d'un match de *sumo*. Verre et béton remplacent peau et muscles. Le *dohyo*, le périmètre du combat, embrasse palais et bidonvilles, HLM et vieilles maisons en carton. C'est l'oscillation, le déséquilibre provoqué par les poussées et les reculades des plaques urbaines, à la dérive comme les continents, qui déchainent le mouvement des hommes, et parfois de la terre. Pure mécanique. Ordonnée et agencée par une armée de fonctionnaires au service de la loi et de la fluidité, histoire de conjurer la panne, donc la chute et le vide. D'ailleurs, néant n'a pas de mot en japonais. *md*

Reportage réalisé grâce aux prix Pascal-Arthur Gonet 2004.